

COMPIÈGNE

N O T R E



V I L L E

Novembre 2025 - N°439

Votre information municipale

www.compiègne.fr



Page 2

107^e cérémonie de l'Armistice *Les Casques bleus*

© Yohann Peschel/ECPAD/Défense

Cimetières

Un parcours de visite
au cimetière nord

Page 7



Dossier

Le Centre Communal
d'Action Sociale

Pages 8 & 9



Culture

Festival du film

Page 16



Cérémonies de l'Armistice

Les Casques bleus, soldats de Paix

Dans un contexte international marqué par de nombreuses tensions, y compris aux marges de l'Europe, la Paix apparaît plus que jamais comme fragile et précieuse. Outil du maintien de la Paix, les Casques bleus seront à l'honneur de la 107^e cérémonie de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Acteurs des opérations de maintien de la paix (OMP) sur le terrain, les Casques bleus sont des forces multinationales composées de personnels nationaux placés sous l'autorité de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elles se composent de civils, de militaires et de forces de police. Ils remplissent à la fois un rôle d'observateur sur le terrain et de force d'interposition.

Les Casques bleus représentent la communauté internationale dans une zone conflictuelle. Leur rôle n'est pas de s'impliquer directement dans un conflit. Ils peuvent néanmoins recourir à la force en cas de légitime défense.

Cette force de maintien de la Paix a été créée en 1948 pour surveiller la trêve durant la guerre Israélo-arabe.

Leurs missions :

- Informer sur l'évolution d'une situation en tant qu'observateur
- Surveiller l'application d'un cessez-le-feu
- Être une force d'interposition, afin d'éviter une reprise des hostilités
- Protéger les populations civiles
- Assurer le maintien de l'ordre et former une police locale
- Faire du déminage



© Ludovic Fronteau/ECPAD/Défense



Le Général d'Armée Pierre de Villiers sera l'invité d'honneur des cérémonies de l'Armistice

Le Général Pierre de Villiers, ancien Chef d'État-Major des armées de 2014 à 2017, a exercé les plus hautes responsabilités au service de la France. C'est une voix forte dans le domaine de la Défense nationale, de la cohésion et du patriotisme.

Cette cérémonie résonnera d'une manière particulière pour le Général de Villiers, dont le grand-père, le Capitaine Louis de Villiers est tombé au champ d'honneur en septembre 1914, dans les premières semaines du conflit, qui furent aussi les plus meurtrières.

Programme des cérémonies du 11 novembre 2025

- 8h30** : Messe en l'église Saint-Jacques célébrée par Monseigneur Jacques Benoît-Gonnin.
- 9h30** : Cérémonie au Monument aux Morts, place Saint-Jacques.
- 10h30** : Dépôt de gerbe à la stèle Paul Cosyns.
- 10h30** : Service religieux au Centre Culturel Musulman.
- 10h40** : Dépôt de gerbe à la stèle Jouve Senez.
- 11h** : Cérémonie au Monument des Alsaciens-Lorrains.
- 11h15** : Service religieux à la Maison Communautaire Israélite.
- 12h** : Sonnerie des cloches des Églises de Compiègne.
- 14h** : Clairière de l'Armistice.
Invité d'honneur : Général d'Armée Pierre de Villiers
Descente de l'Allée Triomphale et dépôt de gerbe devant le Monument du Maréchal Foch par les Associations Patriotiques.
- 15h** : Arrivée à la Clairière de l'Armistice de la Haute Autorité accompagnée des autorités.
Revue des troupes.

- 15h35** : Présentation de la Cérémonie : "Casques bleus, soldats de Paix".
- 15h45** : Ravivage de la flamme et dépôt de gerbe devant la Dalle sacrée.
Sonnerie "aux Morts", suivie d'une minute de silence puis de la Marseillaise chantée par les enfants de Compiègne. Sonneries du cessez-le-feu.
- 16h10** : Lecture de textes par des enfants de Compiègne, suivie des allocutions.
- 16h30** : Salut des drapeaux des Anciens Combattants, signature du Livre d'Or dans le wagon de l'Armistice.
- 16h50** : Cérémonie au Monument des Déportés de Royallieu. Dépôt de gerbe.
- ➔ À partir de 14h, l'accès à la Clairière de l'Armistice ne sera plus possible en voiture.**
- ➔ Navettes**
Des navettes sont assurées au départ de Compiègne pour se rendre à la Clairière.
Départ à 13h15 Place du Château, parking d'Intermarché et du Centre de Rencontres de la Victoire, avec arrêt au Cimetière nord à 13h25.
- Renseignements : 03 44 40 72 48**



La musique nous rapproche : l'amitié franco-allemande célébrée

À l'occasion du 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale le chœur Prélude, atelier du Cercle Laïque d'Éducation Populaire, organise, un concert avec le Konzertchor de Landshut. Cet événement célébrera l'amitié franco-allemande et les liens qui unissent les villes de Compiègne et de Landshut depuis plus de soixante ans. Ce projet est l'aboutissement de deux années de travail dont les premières répétitions ont commencé en mai 2025 à Landshut.

DIMANCHE 2 NOVEMBRE 2025

À 17h - Théâtre Impérial de Compiègne

L'orchestre Prélude de Compiègne et Konzertchor de Landshut présentent

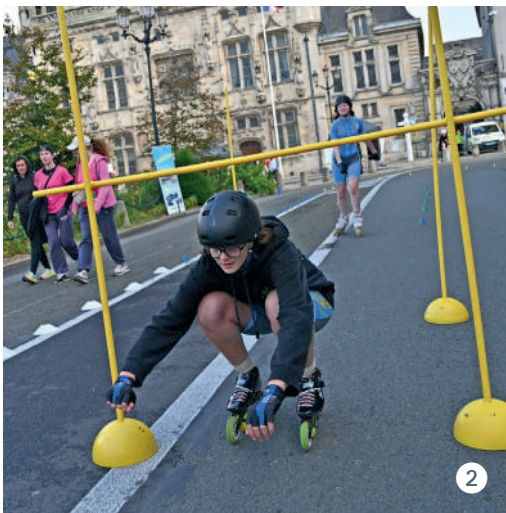
- **Le Réquiem de Mozart**, dans la version achevée en 2022 par Michael Ostrzyga
- **Le Psaume 42** de Mendelssohn

Tarifs : 25€/15€ enfants, étudiants. Gratuit moins de 6 ans.

Vente de tickets :

- l'Office de Tourisme de Compiègne
- Théâtre Impérial, 3 rue Othenin
- HelloAsso : la musique nous rapproche

Informations supplémentaires :
<https://www.clep-compiegne.fr/category/chorale-prelude/>



Tous à la Clairière
de l'Armistice
le 11 novembre !

Le mois de novembre, à Compiègne, s'organise autour de la Clairière de l'Armistice.

Nous sommes particulièrement attachés au rendez-vous de notre mémoire historique, celui du 11 novembre. C'est ici que deux armistices furent signés, en 1918 et, hélas, en 1940.

Chaque année, de nombreuses écoles y sont présentes, et un hommage est rendu à nos forces armées, garantes de l'unité de la Nation.

Pour que la célébration de 2025 reste dans les mémoires, j'ai demandé au Général Pierre de Villiers, ancien chef d'état-major des armées, de s'exprimer dans la Clairière sur le thème de l'engagement patriotique.

Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

Vous ne recevez pas régulièrement
« Compiègne Notre Ville »
dans votre boîte à lettres, n'hésitez pas à
nous le signaler, ainsi que votre adresse sur :
cabinetdumaire@mairie-compiegne.fr

“Allô, Monsieur le Maire...”
03 44 40 72 80
Vous pouvez joindre le maire au téléphone,
le **lundi 24 novembre** entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier
Jeudi 20 novembre à 19h30
pour le quartier Les Sablons, à l'Auditorium
du Lycée Jean-Paul II, avenue du 25° RGA.

Retrouvez toute l'actualité du
Compiégnois "en images" sur :
www.agglo-compiegne.fr
Suivez-nous sur :
f i y
Compiègne et son agglomération

- 1 Bon anniversaire les TIC ! Depuis 50 ans, les bus gratuits roulent pour vous.
- 2 Roller, marche, vélo, trottinette, transport en commun, la fête de la Mobilité propose chaque année de se simplifier la ville.
- 3 En taille réelle ou en miniature, tel le jouet de l'entreprise de La Croix Saint Ouen Joujoulac, 70 ans après sa création, la DS, était la star des Journées du Patrimoine au musée Antoine-Vivenel.
- 4 Balade parisienne pour nos aînés avec au programme une visite de Notre-Dame, splendide comme jamais et un déjeuner à bord d'un bateau-mouche.
- 5 110 joueurs de moins de 18 ans sont venus au Tournoi international de jeunes du Tennis Pompadour. Un succès pour cette première édition qui a vu les victoires d'Aya Lababidi et Kristian Vukovic.
- 6 Pommes, potimarrons, tartes, jus et soupes... tous les bons produits de l'automne se sont laissés savourer à l'occasion de la fête des producteurs.



Sommaire

COMMÉMORATIONS	2
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	3
TRAVAUX	5
CIMETIÈRES - DIVERS	7
DOSSIER : LE CCAS, UNE MAIN TENDUE EN CAS DE BESOIN	8 & 9

SOLIDARITÉ	11
EXPRESSION LIBRE	13
SOCIAL	14
ACTUALITÉS	15
CULTURE	16



Offres les GRAND CONFORT

29 octobre > 22 novembre

Grand Litier

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

Egor Plotnikov

Le ciel au-dessus de notre maison

08.11 - 20.12

Vernissage : samedi 8 novembre de 17h à 20h en présence de l'artiste.

GALERIE DE L'EST
DARYA BRIENT

2 promenade Saint-Pierre des Minimes, Compiègne. Ouvert les jeudis et vendredis de 14h à 18h, les samedis de 10h à 13h et de 14h à 19h. Les autres jours sur rendez-vous. Tél. : 06 17 89 25 45

Encadrement sur mesure à la Galerie de l'Est, en partenariat avec **Nielsen Design**, référence européenne du cadre.



Un large choix de baguettes : du bois certifié FSC® à l'aluminium contemporain, vitrages anti-reflet et anti-UV, passe-partout de conservation : chaque détail compte pour une protection optimale et une mise en valeur durable.

clickndeal

La qualité au meilleur prix

Besoin d'un smartphone ou d'une réparation ?



Venez vite découvrir nos smartphones comme neufs à petits prix et garantis !

- Livraison en 24h
- Garantie de 6 mois
- Certifiés Apple
- Service réparation
- Testés sur 60 points de contrôle

-20€* avec le code **CND20**

03 44 83 68 86
www.clickndeal.fr
13 Rue du Grand Ferré - 60200 Compiègne

*pour l'achat d'un smartphone, hors accessoires

Intermarché SUPER
COMPIÈGNE - MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE

COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTS

20%

EN AVANTAGE CARTE⁽¹⁾

10%

40%

EN AVANTAGE CARTE⁽²⁾



sur tous les produits de nos marques Intermarché jusqu'au 31 octobre 2025.

tous les 28 de chaque mois, sur tous les produits d'hygiène féminine Labelle, une marque Intermarché.



REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTS

(1) Offre réservée aux 100 000 premiers inscrits à la communauté étudiants (âge compris entre 18 et 28 ans révolus). Profitez de 20% du montant des achats sur les produits de nos marques Intermarché (à l'exclusion des produits Top Budget, MERCI et à poids variables) en Avantage Carte créée sur votre carte de fidélité du 1er septembre au 31 octobre 2025, plus 10% le reste de l'année dans la limite de 20 euros maximum cumulés par mois et par carte. Cette offre est non cumulée avec toutes offres promotionnelles et avantages fidélité. Offre valable sur les marques : Adèle, Aux les Bains, Azur, Boudin d'Or, Brocoland, Canailles, Chabrier, Ogaico, Cotterley, Capitaine Cook, Donéda, Elodie, Expert club, Fils des Lois, Fiorini, Itinéraire des Saveurs, Ivoria, Jean Rosé, Kingbird, Labelle, Les Créations, Lock, Magnès, Monique Ranou, Mon Marché Plaisir, Native, Odyssee, Ondine, Optivia, Pacifique, Pâtisseries, Planteur, Pommette, Producteurs et Commerçants, Regain, Saint Eloi, Sainte Marguerite, Via, Volée. (2) Offre réservée aux étudiants porteurs de la carte de fidélité et inscrits pour l'année scolaire en cours à la Communauté étudiants. Tous les 28 de chaque mois, bénéficiez de 40% en avantage carte sur l'ensemble des produits d'hygiène féminine de la marque Labelle (y compris les culottes menstruelles) sans montant minimum d'achat et dans la limite de 10€ d'avantages cartes cumulés. Offre valable une seule fois sur la période. Cette offre est non cumulée avec toute offre promotionnelle et avantages fidélité en cours.

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

my Major Dom
VOTRE AIDE À DOMICILE ÉTOILÉE

Chez My Major Dom, nous nous distinguons par nos prestations de qualité. Parce que nous vous devons le meilleur, nous vous garantissons :

- Une seule et même **auxiliaire de vie**
- Un **conseiller dédié** pour un suivi personnalisé
- Des **horaires choisis et fixes**

TARIFICATION À L'HEURE

FORFAIT 24H/24

FORFAIT JOURNÉE

FORFAIT NUIT



AIDE À L'AUTONOMIE

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette
- Présence de nuit.



AIDE MÉNAGÈRE

- Entretien du logement
- Entretien du linge.



AIDE AU REPAS

- Courses
- Préparation des repas
- Surveillance et assistance lors de la prise des repas
- Suivi des régimes indiqués.



ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

- Gestion du courrier
- Classement de documents
- Démarches administratives.



ACCOMPAGNEMENTS

- Accompagnements aux courses
- Promenades
- Sorties culturelles.

Contactez votre conseiller My Major Dom :

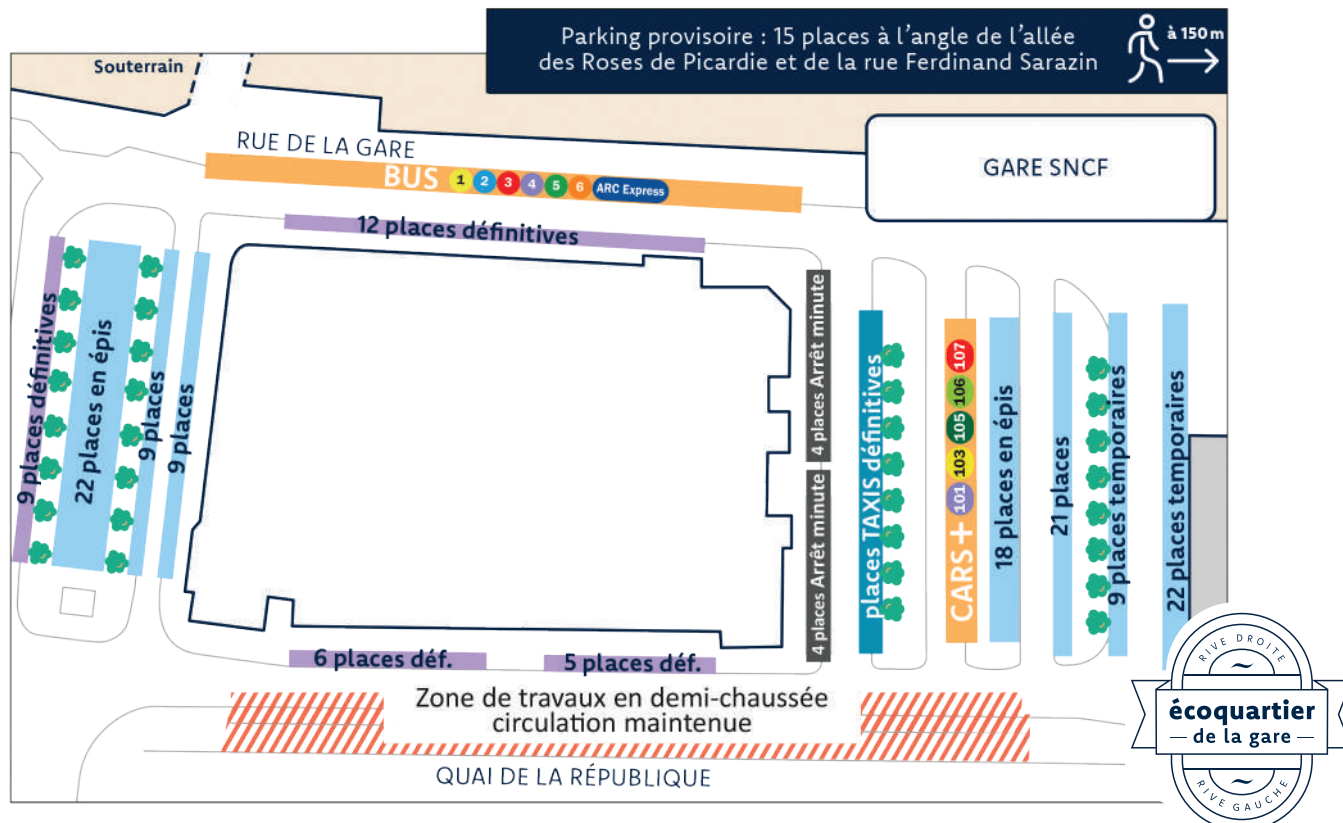
03 44 09 99 19

compiègne@my-major-dom.fr

29, Place du Change - 60200 COMPIÈGNE



Écoquartier de la gare



Les travaux se poursuivent Quai de la République, jusque fin janvier 2026, sans couper la circulation grâce à une intervention en demi-chaussée.

Nouveau

8 places d'arrêt minute ont été aménagées devant les commerces de la place de la Gare.

Transports en commun

Toutes les lignes de bus et « l'Arc Express » sont regroupés rue de la Gare à l'arrêt « Gare-Jeanne d'Arc ».

Les cars côté Compiègne sont situés place de la Gare à l'arrêt « Gare-Quai de la République ».

Les cars côté Margny-Lès-Compiègne sont répartis entre l'arrêt « Gare-Molière » et l'arrêt « Gare-Rue d'Amiens ».

Info vélo

Jusque mi-novembre, pendant la fermeture de l'abri vélos de l'ARC, les deux abris de la SNCF seront accessibles gratuitement avec la carte Pass Pass, soit 40 places côté Compiègne et 20 places côté Margny-lès-Compiègne.

Dispositif Inond'action : protégez votre bien contre les inondations

Le dispositif inond'action de l'Entente Oise-Aisne finance à 80% les travaux de protection individuelle contre les inondations.

Chaque logement ou bien immobilier situé en zone inondable, avec ou sans PPRI, est éligible au dispositif, sur les territoires membres de l'Entente Oise-Aisne, tel Compiègne, au titre de la prévention des inondations et du ruissellement.

Les biens à usage d'habitation ou accueillant des activités économiques de vingt salariés, les établissements publics sensibles tels que les établissements dont l'évacuation est difficile : hôpitaux, maisons de retraite, établissements pénitentiaires, établissements médico-sociaux, crèches, écoles, les établissements impliqués dans la gestion de crise : secours, forces de l'ordre, services municipaux, sont concernés par le dispositif.

Comment s'inscrire ?

- 1 / Contacter l'Entente Oise-Aisne : 03 44 38 83 83 ou entente@oise-aisne.fr
- 2 / Après examen de la demande, si celle-ci est validée, un rendez-vous est proposé avec un prestataire de l'Entente pour réaliser un diagnostic à domicile.

Un diagnostic qui doit permettre :

- d'identifier les zones de fragilité de l'habitation, (portes, fenêtres, grilles d'aération ...), des éléments vulnérables (chaudières, tableaux électriques, climatisation, citernes à fuel ou à gaz...),
- d'obtenir des préconisations sur les travaux de protection à réaliser et de chiffrer le coût prévisionnel de ces travaux.

Et des solutions proposées :

Les travaux permettent de réduire les dommages et les pertes matérielles en cas d'inondation. Ils facilitent également un retour plus rapide à la normale. Les premières mesures préconisées visent à empêcher l'eau de pénétrer dans la maison ou le bâtiment.

Par exemple :

- pose de barrières anti-inondation (batardeaux) pour obturer les ouvrants,
- installation de clapets anti-retours pour éviter les reflux dans les canalisations (sanitaires, etc.),
- installation de dispositifs d'obturation des grilles d'aération,
- surélévation des chaudières ou des équipements électriques...



Travaux à l'UTC

Afin d'améliorer l'accueil des étudiants, l'UTC engage des travaux d'importance sur son site de Benjamin Franklin en 2026.



Dès janvier 2026, un nouvel escalier de secours de plus de 25 tonnes d'acier sera mis en œuvre sur le plus haut bâtiment du site (7 étages). Il permettra une utilisation optimale et en toute sécurité de tous les étages. À l'issue des travaux, ce sont plus de 2 400 étudiants qui pourront ainsi être accueillis simultanément dans le bâtiment.

Ces travaux, réalisés en site occupé, seront effectués de manière à limiter les nuisances sonores et la pollution ; ils dureront 6 à 8 semaines. Une note d'information sera distribuée début 2026 aux riverains afin de leur apporter plus de détails sur les travaux.

À partir de Juillet 2026, et durant 2 ans, débiteront des travaux de réhabilitation complète de la bibliothèque universitaire. Les 4 étages actuels de la bibliothèque, qui datent de 1975 et totalisent 1600 m², feront peau neuve. Ils seront entièrement repensés pour répondre aux nouveaux besoins pédagogiques des étudiants et leur permettre de s'ouvrir à d'autres cultures par le biais, entre autres, de l'apprentissage de langues étrangères. Cette réhabilitation intégrera le souhait de l'UTC d'ouvrir son équipement sur la ville et ses habitants, et d'en faciliter son accès à tous.

Une réunion publique sera organisée à l'UTC en avril 2026 pour présenter et échanger sur ce projet de réhabilitation et l'organisation des travaux.

Travaux d'enfouissement

Plusieurs opérations d'enfouissement des réseaux sont menées cette année.

→ Rue Augustin Thierry :

travaux terminés en octobre 2025

→ Les travaux de la **rue Saint-Joseph** ont débuté et doivent s'achever avant la fin de l'année (tronçon du Collège Gaétan-Denain au carrefour du boulevard des États-Unis).

→ En novembre les travaux de requalification et d'enfouissement du **boulevard Gambetta**, entre la rue de Paris et la rue Winston Churchill commenceront dans la continuité de ceux du boulevard des États-Unis déjà réalisés.



14 & 15 NOVEMBRE - 10H / 18H

SALON DES SENIORS

ENTRÉE LIBRE

DROIT • LOISIRS • PRÉVENTION • LOGEMENT
SANTÉ • BIEN-ÊTRE • AIDE À DOMICILE

RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS :
MONTANA COMPIÈGNE
3 AV DU 25ÈME RGT DU GÉNIE DE L'AIR, COMPIÈGNE
03.75.24.11.00 - accueil.compiègne@residences-montana.com
montana.com

ORGANISÉ PAR
MONTANA COMPIÈGNE

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

l'aide à domicile

ADHAP

Des menus savoureux, sains et complets

en Livraison du lundi au vendredi directement dans le réfrigérateur.

Portage de repas

CREDIT D'IMPÔT **50%**

SI services à la personne

03 44 36 72 96



Black Friday

VEN 28 NOVEMBRE

OPÉRATIONS COMMERCIALES ET ANIMATIONS

@shop_in_compiègne

f Compiègne - Les Vitrines de Votre Ville

ARC AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

VILLE DE COMPIÈGNE

FACC FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS COMMERCIALES DE COMPIÈGNE

COMPIÈGNE 3V

CIMETIÈRES

Un parcours de visite au cimetière nord

Construit en 1885, le cimetière nord accueille les sépultures de cinq mille cinq cents défunts. Un parcours de mémoire permet de découvrir les tombes de personnages illustres de l'histoire locale ou certains monuments funéraires remarquables.



Les monuments funéraires de Pierre Sauvage, Mireille Grenet ou, comme ici, Alphonse Chovet figurent parmi le parcours de visite.

Initié par le Comité d'Initiatives Locales du Quartier de Bellicart, avec la participation de l'historien Guillaume Levillain et de Frédéric Guyon, directeur des Archives de l'Agglomération de la Région de Compiègne, le parcours de visite du cimetière nord a pour but de mettre en valeur le patrimoine funéraire et de redécouvrir l'histoire locale par le souvenir de plusieurs figures emblématiques. Amédée Bouquerel, Pierre Sauvage, Alexandre Sorel ou Mireille Grenet, autant de noms de rues ou d'établissements, dont l'œuvre et la trace de ceux qui ont porté ces noms, sont rappelés aujourd'hui.

Des petits panneaux installés à proximité des sépultures retenues témoignent du parcours des personnalités concernées. Au détour des allées et des monuments, c'est une découverte de l'histoire locale qui est proposée. D'autres figures défuntées compléteront ce parcours qui se veut évolutif.

Les personnalités à redécouvrir au fil du parcours

Amédée Bouquerel, Pierre Sauvage, Alphonse Chovet, Alexandre Sorel, Jean Lhuillier, Antoine Vivenel, Mireille Grenet, Arthur de Marsy et bien d'autres à venir.



Retrouver un défunt avec GESCIME

Les emplacements funéraires des cimetières de la ville de Compiègne sont répertoriés dans le logiciel GESCIME. Désormais la recherche d'un caveau, d'un columbarium ou d'une dispersion dans le Jardin du souvenir est possible grâce au logiciel qui indique le numéro d'emplacement et la localisation sur plan des restes du défunt recherché.

La liste des concessions échues ou abandonnées est également consultable en ligne.

<https://cimetiere.gescime.com/compiègne-cimetiere-60200>

Les cimetières passent à l'heure d'hiver

- Jusqu'au mercredi 5 novembre, les cimetières seront ouverts en heure d'été de 8h à 18h30.
- À partir du jeudi 6 novembre, les horaires seront appliqués pour une ouverture de 8h à 17h jusqu'au 31 mars 2026.

AMBASSADEUR FORÊT

Engagez-vous pour nos forêts !

La forêt est au cœur de l'identité locale. Pour mieux partager les connaissances sur ce milieu, l'Association du Pays Compiégnois propose la formation gratuite des « Ambassadeurs de la forêt ». Il s'agit de bénévoles qui mènent des animations auprès d'écoles, d'associations locales ou du grand public à partir de chantiers pédagogiques de plantation, d'une mallette de jeux, d'une exposition, d'un parcours en forêt ou encore d'ateliers de sensibilisation aux tiques.

Les personnes intéressées bénéficieront de quatre demi-journées de formation avec l'Institut Charles-Quentin de Pierrefonds. Les modules de formation ont pour thème : l'écosystème forestier, l'histoire et l'évolution de la forêt, la sylviculture et l'animation de chantiers de plantation.

Les personnes bénéficiant de la formation s'engagent à animer, au moins un chantier pédagogique, proposé par l'Association du Pays Compiégnois, dans les dix-huit mois suivants.

Renseignements :
environnement@grand-compiegnois.fr



POLICE POPULATION



Le Délégué à la Cohésion Police Population est à votre écoute

Que vous soyez un particulier, un professionnel, face à une difficulté ou un conflit, privilégiez le dialogue et rencontrez le Délégué de la Police Nationale (D.C.P.P). À votre écoute, il pourra vous conseiller et vous orienter selon vos besoins. Toutes les questions peuvent être posées au cours de cet entretien sans rendez-vous, gratuit et confidentiel.

Les vendredis de 9h30 à 10h30 au Centre Social Anne-Marie-Vivé - 18, rue Alexandre Dumas



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Mener des actions de prévention santé, avec des partenaires tels l'Hôpital, la clinique Saint-Côme, AFD 60, le centre social A.M-Vivé ou la CPAM, fait partie des missions du CCAS.

Le CCAS, une main tendue en cas de besoin

Le Centre Communal d'Action Sociale est le premier et le plus proche interlocuteur des habitants les plus fragiles. Personnes âgées, handicapées ou en situation d'isolement, familles en difficulté, peuvent solliciter les services de cette structure.

Qu'est-ce qu'un CCAS ?

Le CCAS, ou Centre Communal d'Action Sociale, est un établissement public administratif dont la mission est de mettre en œuvre la politique municipale d'action sociale. Tous les habitants peuvent demander son aide : les personnes âgées, celles en situation de handicap ou les familles en difficulté. Avoir un CCAS est une obligation pour toutes les communes de plus de 1 500 habitants.

Le CCAS fonctionne grâce à un budget propre, voté indépendamment de celui de la ville. Il est dirigé par un conseil d'administration présidé de droit par le maire et composé d'élus du conseil municipal et de représentants associatifs.

Au niveau municipal, le CCAS est l'outil principal pour lutter contre l'exclusion et organiser l'aide sociale. Emploi, hébergement, santé ou mobilité font partie de ses domaines d'action.

➔ Accueillir

Disponibles pour accueillir, les agents du CCAS sont là pour orienter et accompagner vers les différents dispositifs d'aide dans les périodes difficiles. Ils peuvent donner une aide administrative pour le remplissage de dossiers de demandes d'allocations ou, le cas échéant, rediriger vers le Conseil départemental, la Caisse d'Allocations Familiales ou des associations.

Au sein du CCAS, des aides sociales communales peuvent être attribuées aux ménages en difficultés comme l'aide alimentaire, le micro crédit social ou l'aide au paiement des factures d'énergie.

Accompagner les publics éloignés de l'emploi

Le CCAS propose un dispositif pour faciliter l'accès ou le retour à l'emploi des publics en difficulté. Un suivi individuel renforcé est assuré par deux conseillers en insertion qui établissent un diagnostic socio-professionnel et proposent des solutions de retour à l'emploi durable.

Les bénéficiaires de minima sociaux (AAH, RQTH, ASS, bénéficiaires du RSA suivis par le CCAS, etc...) et toutes les personnes en situation ou menacées de pauvreté ou confrontées à de grandes difficultés (problèmes de santé, de logement,...) peuvent bénéficier de ce suivi personnalisé.

Le CCAS de la ville de Compiègne a bénéficié en 2024 et en 2025 du soutien de l'Union Européenne dans le cadre du **Programme National FSE+** pour la réalisation du dispositif « **Accompagnement global des publics éloignés de l'emploi** », qui a pour objectif de développer l'employabilité et d'élaborer

un projet professionnel réaliste et réalisable, au bénéfice de 230 demandeurs d'emploi compiégnois. Le montant de la subvention FSE+ sollicitée s'élève 145 225 euros.

CCAS de la ville de Compiègne
03 44 40 72 35
Place de l'Hôtel de ville
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h. Samedi, de 8h30 à 12h.



Cofinancé par
l'Union européenne

➔ Rompre la solitude, lutter contre l'exclusion

Dans un contexte où la précarité et la solitude touchent de plus en plus de personnes, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se place en première ligne pour accompagner les habitants les plus fragiles.

Pour venir en aide aux personnes âgées, isolées ou en perte progressive d'autonomie, le CCAS propose **un service de portage des repas à domicile**. Ce service s'adresse aux personnes âgées retraitées ou aux personnes de moins de 60 ans reconnues handicapées ou momentanément invalides. Le service peut être mis en place d'une façon durable ou ponctuelle soit tous les jours de la semaine (du lundi au dimanche) soit pour certains jours seulement, en fonction du choix du bénéficiaire.



128 personnes bénéficient du service de Portage des repas à domicile.

Le **recensement des personnes vulnérables** est indispensable pour une intervention ciblée en cas de déclenchement d'un plan d'urgence. C'est pourquoi, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est chargé de les recenser. Les personnes âgées de plus de 65 ans ou de 60 ans reconnues inaptes au travail, les adultes handicapés, les personnes en situation d'isolement peuvent figurer dans ce registre. L'inscription est facultative et nécessite une démarche volontaire. Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription. L'inscription est possible en ligne : <https://demarches.agglo-compiegne.fr/registre-des-personnes-vulnerables>

Animations et activités sont proposées toute l'année et permettent aux seniors de maintenir une vie sociale et de se retrouver à l'occasion de temps forts : Semaine bleue, sorties, repas des aînés (voir page 14).

Après douze mois de travaux, le **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale** vient de rouvrir ses portes. Il permet d'accueillir 13 personnes pour une durée de 6 mois renouvelables. Sa mission est d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés, en vue de les aider à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

La **Résidence Sociale Saint-Germain (Maison Relais)** permet d'accueillir 25 personnes, toutes logées dans des logements individuels. La Maison Relais est destinée à l'accueil de personnes dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique rend impossible, dans l'immédiat, l'accès à un logement ordinaire. Les Maisons Relais sont une étape. Dans un environnement structurant, elles associent logements privés et parties communes ainsi que l'accompagnement d'un responsable. Les résidents de la maison relais ont pu bénéficier d'ateliers « bain de forêt musicaux », offert par le Festival des Forêts avec le soutien de la fondation Greenlink.

➡ Prévention, santé et sécurité publiques

Les personnes en situation de précarité ou vulnérables pâtissent d'un mauvais accès aux soins. L'information et la prévention sont une première étape vers la réduction des inégalités en matière de santé.

En partenariat avec des établissements de santé ou des associations, **des actions de prévention et d'informations sont régulièrement menées** : dépistage des cancers, diabète, vaccinations. De même, dans le domaine de l'hygiène de vie, des journées de sensibilisation sur les addictions, l'alimentation, le sommeil, la contraception ou l'activité physique sont proposées tout au long de l'année.

Dans le domaine de la **sécurité routière**, le CCAS met en place des ateliers à destination des jeunes.

La **santé mentale** fait aujourd'hui partie des domaines d'action en prévention santé. Les ateliers confiance en soi et les points écoute ados et adultes avec un psychologue, proposés par la Maison des parents, participent à la prévention, de même que la Plateforme Réussite Éducative pour les enfants. Le CCAS propose également des formations de premiers secours en santé mentale.

Face au harcèlement de rue, aux violences conjugales et intrafamiliales des dispositifs tels Angela ou Stop violences conjugales existent et sont relayés par le CCAS.



Sur le banc rouge, situé au parc de Songeons, un Qr code renvoie au site arreteonslesviolences.gouv.fr



Après douze mois de travaux, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale situé 6 rue Pasteur est totalement rénové.

Une intervenante sociale au commissariat

Intervenante sociale du CCAS, Emmanuelle Merveille est mise à disposition au commissariat de police de Compiègne

Quel est votre rôle au sein du commissariat ?

"J'accueille les victimes, les écoute, les oriente et si nécessaire je peux les aider dans leurs démarches. Je suis un facilitateur de droit et tenue au secret professionnel. Je ne travaille pas pour, mais avec la police. Je n'ai pas un rôle judiciaire, mais de soutien social".

Quel public recevez-vous ?

"L'essentiel des personnes que je reçois sont confrontées aux violences intrafamiliales, mais elles peuvent aussi être victimes de spoliation, comme des personnes âgées par exemple. Je vois aussi beaucoup de mineurs impliqués dans des affaires de chantage à la vidéo intime ou des parents désemparés face à leur enfant entré en délinquance".

Quels sont vos partenaires au quotidien ?

"Des associations comme France Victime 60, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, la Maison des Parents ou l'Association de Médiation Interculturelle. Je participe aux Comités de pilotage du tribunal de Compiègne".



Face aux violences intrafamiliales, quel conseil pouvez-vous donner ?

"Ne pas laisser les victimes s'isoler et s'enfermer. Révéler ces violences est difficile, mais les personnes les constatant doivent témoigner".

ENTRETIEN AVEC L'EQUIPE D'AUDITION SAINT GERMAIN !



Aurélie PREVOST : audioprothésiste
Charlotte NAESSENS : assistante audio
Aurélie DEROUSSEN : audioprothésiste



Quels sont les effets de la privation auditive prolongée sur le cerveau et comment la réhabilitation auditive peut-elle compenser ces effets ?



audition
st germain

AP: "La privation auditive prolongée (surdit  non trait e) entra ne une r organisation du cerveau : le cortex auditif peut  tre utilis  par d'autres sens (vision, toucher), et la mati re grise diminue, ce qui **affecte le langage, la m moire et la cognition**. Chez l'enfant, cela peut retarder l'acquisition du langage.

La r habilitation auditive (implants cochl aires, proth ses) permet de r activer le cortex auditif et de r cup rer partiellement les fonctions, surtout si elle est pr coce. Elle am liore la compr hension des sons, **r duit la charge cognitive et limite le d clin mental**, mais son efficacit  d pend de la dur e de la privation et de l' ge.

Plus la prise en charge est rapide, meilleurs sont les r sultats, gr ce   la plasticit  c r brale. Notre laboratoire propose une **r  ducation gratuite** au patient en situation calme, bruyante, des exercices d'attention et de m moire auditive, adapt s   son rythme depuis chez lui via son ordinateur ou sa tablette....



*Un bilan en cabine de vos capacit s auditives

Quelle est le r le de l'appareillage auditif vis   vis des acouph nes? Quelles sont ses limites ?

AD: "Les appareils auditifs sont une solution cl  pour les patients souffrant d'acouph nes, surtout en cas de perte auditive associ e. Ils agissent soit en amplifiant : enrichissement sonore sur la zone de l'acouph ne et/ou en diffusant des sons adapt s (comme un bruit blanc), ce qui att nue les acouph nes et r duit leur perception. Leur efficacit  d pend d'un r glage personnalis  et d'un suivi sp cialis , souvent compl t  par un accompagnement psychologique ou en sophrologie. Certaines applications permettent de varier divers sons relaxants de la nature (vagues, oiseaux...), que l'on peut superposer ...



Cependant, les r sultats varient selon les profils : environ 50 % des patients voient leurs acouph nes diminuer significativement, 20 % observent une disparition partielle, et les autres b n ficient surtout d'une meilleure tol rance et d'une g ne att nu e. Cette solution ne convient pas   tous, notamment aux patients sans perte auditive ou souffrant d'hyperacousie s v re. En conclusion, l'appareillage auditif est un outil utile, mais il doit s'inscrire dans une prise en charge globale et individualis e pour  tre optimal.

L' quipe vous accueille :

Du lundi au vendredi inclus
de 9h00   12h00 et de 14h00   18h00
T l : 03 44 85 82 38

au 72 rue Notre-Dame de Bon Secours
60200 COMPIEGNE

Toutes les informations sur
auditionsaintgermain.fr



3 CONSEILS MAJEURS POUR PRESERVER SON AUDITION :

- **1. Bilan auditif d s 50 ans** (ou plus t t en cas de g ne).
- **2. Prot gez vos oreilles avec des protections auditives** face aux bruits intenses (concerts, bricolage, tir professionnel ou de loisir ...)
- **3. Agissez t t : plus la correction est pr coce, plus elle est efficace.**

Compiègne devient ville ambassadrice du don d'organes

Greffes+ est un collectif d'associations, de fédérations et de fondation œuvrant de concert pour augmenter les dons d'organes et diffuser une culture du don au sein de la société française.

Ce collectif a mis en place, en janvier 2023, une action permettant aux villes de devenir des villes ambassadrices du don d'organes. Depuis, les initiatives se sont développées créant un réseau d'ambassadeurs. Compiègne vient de rejoindre ce dispositif et une signalétique mettant en valeur le don d'organe prendra place dans le centre-ville. L'objectif étant d'inciter chacun à réfléchir sur le sujet, d'en discuter ensuite avec ses proches afin de diffuser la culture du don et d'augmenter le nombre de donneurs.

Les communes de Venette et Margny-lès-Compiègne ont également rejoint ce dispositif.

Les lois de bioéthique encadrent le don d'organes.

Elles reposent sur trois grands principes :

- **Le droit d'opposition** : nous sommes tous donneurs d'organes par défaut, c'est-à-dire si nous n'avons pas exprimé de notre vivant notre refus de donner, soit par le biais du registre national des refus, soit en le communiquant à nos proches.
- **La gratuité** : le don d'organes est un acte de solidarité complètement gratuit et il ne peut y avoir aucune contrepartie financière à ce don.

- **L'anonymat** : le nom du donneur ne peut être communiqué au receveur, et inversement, ni aux proches. Cependant, la famille du donneur peut être informée des organes et des tissus prélevés, ainsi que du résultat des greffes, si elle le souhaite. Le receveur de la greffe peut également rédiger un courrier à la famille du donneur, en passant par l'intermédiaire de l'agence de la biomédecine.

Les trois modalités de refus au don

Le principal moyen de s'opposer au prélèvement de ses organes et tissus est de s'inscrire sur le registre national des refus. L'inscription peut se faire directement en ligne, sur le site registrenationaldesrefus.fr, ou par courrier.

Il est également possible d'exprimer son refus par le biais d'un document écrit, daté et signé, confié à un proche. S'il ne vous est pas possible d'écrire et de signer le document vous-même, deux témoins pourront attester que le document rédigé par une tierce personne correspond bien à l'expression de votre souhait.

Enfin, le refus peut s'exprimer oralement auprès de ses proches. Dans ce cas, l'équipe médicale demandera aux proches de préciser les circonstances du refus et de le retranscrire, le plus précisément possible, à l'écrit.

Contact :
Didier Boyer, référent Transhépate 60 pour GREFFES +
didier_boyer2@bbox.fr / 07 71 00 27 14



LA VENTE DE NEUF POUR CONSTITUER VOTRE PATRIMOINE ET ANTICIPER VOTRE RETRAITE.



CENTURY 21
Infinity - DEPUIS 2002



MANDATÉ PAR LES PROMOTEURS
SERVICE EXCLUSIF
CENTURY 21



Pour connaître nos offres disponibles
à prix direct promoteur, contactez :

Caroline CAVEL et Anne-Laure HAZARD au 03 44 23 22 21

NOS
5 AGENCES

Compiègne

03 44 23 22 21

Senlis

03 44 53 05 05

Lacroix-St-Ouen

03 44 91 04 04

Ressons-sur-Matz

03 44 85 84 64

Thourotte

03 44 43 03 88

APPAREILS AUDITIFS

BLACK

FRIDAY

CUMULEZ 948€ DE REMISES*

LES 26, 27 ET 28 NOVEMBRE 2025

OFFRE N°1

ÉMETTEUR TV OFFERT
D'UNE VALEUR DE
299€

REMISE
APPAREILS DE
400€

OFFRE N°2

OFFRE N°3

CHARGEUR OFFERT
D'UNE VALEUR DE
249€



RÉSERVEZ VOTRE RDV DÈS MAINTENANT !

CENTRE VIVASON COMPIÈGNE



03 44 40 50 46



3 RUE SOLFÉRINO, 60200 COMPIÈGNE

VIVASON
L'AUDITION POUR TOUS

794 785 451 VivaSon novembre 2025. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de la réglementation, le marquage CE. Lire attentivement les instructions figurant dans la notice. Nous vous renvoyons aux conseils de notre audioprothésiste. *Pour l'achat d'une stéréophonie ReSound Vivia. Photographie non contractuelle.

MAJORITÉ

L'accès à la culture : un engagement partagé pour tous les enfants



L'accès à la culture ne se résume pas à la proximité d'une offre : il repose avant tout sur la rencontre, la curiosité et la médiation, ce temps long qui permet à chacun de s'approprier durablement la culture.

À Compiègne, nous avons la chance de disposer d'une offre culturelle riche, portée par nos établissements, nos associations, nos festivals et nos enseignants. Mais la culture ne doit pas être l'affaire de quelques-uns : elle doit devenir un droit effectif pour tous les enfants, de la maternelle au CM2. Trop d'élèves passent encore au travers des mailles du filet, faute d'accompagnement, de coordination ou de temps dédié.

Le ministère de l'Éducation nationale a défini trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : acquérir des connaissances, pratiquer, et rencontrer les œuvres et les artistes. Ces trois dimensions doivent se conjuguer dans chaque parcours scolaire. Chaque enfant devrait ainsi bénéficier, chaque année, d'une expérience culturelle, et, au moins une fois dans sa scolarité, d'un véritable parcours artistique et culturel.

À l'image des restitutions des CLEA, ces projets culturels permettent d'embarquer tout le monde : élèves, enseignants, familles, partenaires. Ils donnent du sens à l'éducation et nourrissent la citoyenneté.

Il faut faire en sorte que l'éducation musicale, les arts visuels et l'accès au livre soient présents dans toutes les classes. Les liens entre les écoles et les structures culturelles doivent être renforcés, et les temps périscolaires davantage ouverts à la culture.

La culture n'est pas un supplément d'âme : c'est un droit fondamental, un fil conducteur du vivre-ensemble et de l'éveil citoyen. La rendre accessible à chaque enfant, c'est préparer une société plus éclairée, plus curieuse et plus libre.

Solange DUMAY
Conseillère municipale déléguée à l'action culturelle en milieu scolaire

Courage et dévouement



Le centre de secours principal est situé au 4, avenue de Bury Saint-Edmunds depuis 1980. Le bâtiment s'étend sur 4000 m², avec une tour et une aire de manœuvre. Il dispose de deux remises abritant 27 engins de secours. Une zone de vie regroupe les locaux de sport, de restauration et de repos, avec 34 couchages pour les hommes

et 5 pour le personnel féminin.

Les 135 sapeurs-pompiers de Compiègne sont dirigés par le capitaine Anthony Chevrier : 55 sont professionnels (dont 2 femmes) et 80 sont volontaires (dont 12 femmes) ; pour ces derniers, cette activité citoyenne est indemnisée. Les professionnels travaillent en gardes de 12 ou 24 heures suivies de repos, tandis que les volontaires assurent des gardes selon leurs disponibilités, conciliant emploi et vie privée.

À Compiègne, l'activité opérationnelle représente plus de 62% de leurs interventions, soit 3895 en 2024 : 3135 secours à personnes (80,5 %), 257 incendies (6,6 %), 165 accidents de la voie publique (4,2 %), 273 opérations diverses (7 %), 65 fuites de gaz (1,7 %). Une hausse de 6,8 % est observée sur les neuf premiers mois de 2025.

J'ai une admiration sans limite pour ces femmes et ces hommes qui œuvrent quotidiennement pour le bien-être de leurs concitoyens, parfois au péril de leur vie.

Très bientôt, les pompiers de Compiègne présenteront leur calendrier de fin d'année. Je vous invite à leur réserver le meilleur accueil possible.

Eric de VALROGER
1^{er} adjoint au maire délégué à la sécurité publique, aux relations avec les cultes, à l'urbanisme et aux grands projets
Président du SDIS de l'Oise

Par où commencer ?



Il y a quelques semaines, j'ai eu l'honneur d'accueillir 15 maires polonais venus de la région de Varsovie pour une courte visite de Compiègne.

N'ayant pas beaucoup de temps dans leur agenda je me suis demandé par où commencer, car notre ville a de nombreux atouts !

Je les ai donc invités dans la **salle du conseil municipal**, au cœur de notre bel hôtel de ville pour leur présenter Compiègne, ses liens avec des personnages illustres tels que Jeanne d'Arc, les Carmélites, Napoléon I^{er}, Napoléon III sans oublier son patrimoine historique avec entre autres le **Mémorial de la Déportation**, le **Musée Vivenel** et son joyau de la nature qu'est notre **forêt**.

Interrogée sur mes responsabilités en tant qu'élue, j'ai notamment mentionné les relations internationales et expliqué que novembre est un mois important pour Compiègne et les Compiégnois. Chaque année nous commémorons l'Armistice de 1918 et nous invitons tous les maires des jumelages pour cette cérémonie au **Wagon éponyme pour célébrer la paix**, si précieuse dans le contexte mondial actuel.

J'ai ensuite présenté la **Maison des Parents**, une structure municipale ouverte en 2022, gratuite, vivante et inclusive dédiée à tous les parents de notre ville. Avec 600 familles inscrites, elle a suscité l'intérêt de nos visiteurs, qui souhaitent s'en inspirer.

Le temps a manqué et nos invités ont regretté de ne pas tout voir, notamment le Musée de la Figurine qui rouvrira ses portes en 2026. Ils se sont promis de revenir.

Cette visite a mis en lumière la **richesse de notre ville**, que ce soit en propositions culturelles ou initiatives municipales.

Chères Compiégnoises, chers Compiégnois, profitez de notre patrimoine et de nos structures mises à votre service comme la Maison des Parents. Soyez fiers de notre ville, faites-la découvrir à vos proches...

Et comme moi, vous vous demanderez sûrement : par où commencer ?

Justyna DEPIERRE
Conseillère municipale déléguée pour la « Maison des Parents » et chargée du développement culturel dans le cadre des relations internationales

LA SEULE ALTERNATIVE

4 millions d'€ pour la figurine !



Le budget du nouveau musée de la figurine, estimé à 4M€, **commence à dérapier**.

Je m'interroge sur l'ampleur de ce choix budgétaire. **Notre ville compte 6 musées plus le château**, Pierrefonds et l'Armistice. **La concurrence est rude**. Le dernier musée créé par M. Marini, un « **centre d'immersion historique** » a

coûté **500 000€** pour accueillir **2000 visiteurs** dont la moitié de gratuits... **en deux ans**.

De nombreuses questions se posent sur ce musée de la figurine : le lieu d'implantation a-t-il été réfléchi ? Enclavé dans l'école d'Etat-Major. L'objectif de visiteurs est-il connu ?

Sous la pression, M. Marini a prédit, au doigt mouillé, **20 000 visiteurs par an** (8000 actuellement). Est-ce bien réaliste ?

Toute dépense publique mérite transparence et évaluation, y compris la culture. Nous le devons aux contribuables compiégnais. Or, **cela manque cruellement et depuis trop longtemps** dans la gestion de notre ville par Monsieur Marini.

Etienne DIOT
www.etiennediot.fr - 06 81 62 66 10 -
etiennediot@mairie-compiegne.fr



L'ALTERNATIVE AU SERVICE DE TOUS

Se souvenir, c'est avancer



Chaque année le **11 novembre**, notre Nation se rassemble pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour **la liberté et la paix**. Ces moments solennels nous rappellent que **les valeurs républicaines** demeurent vivantes seulement si nous les faisons vivre.

Le **devoir de mémoire** est un engagement qui doit dépasser les cérémonies. Il est **un appel à la vigilance** face aux tentations d'oubli, de simplification ou de réécriture de l'Histoire, qui peuvent affaiblir notre cohésion sociale et nos principes démocratiques.

Respecter l'Histoire, c'est aussi s'interroger sur notre présent : sur la manière dont nous continuons à **défendre ces valeurs** et dont nous les transmettons aux jeunes générations.

Merci aux porte-drapeaux et aux associations patriotiques pour leur investissement constant.

En honorant la mémoire, nous construisons l'avenir : fidèle à son histoire, notre Nation reste debout lorsqu'elle se souvient, et avance lorsqu'elle agit.

Sophie SCHWARZ, Emmanuel PASCUAL, Fabienne CASTE, Kamel TOUIH

RASSEMBLEMENT POUR COMPIÈGNE

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

LUNDI 17 NOVEMBRE

De 9h30 à 13h30 - Centre de Rencontres de la Victoire

Forum des solutions, 2^e édition
Un tremplin pour l'accès à l'emploi

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Compiègne, en partenariat avec France Travail, donne rendez-vous au public souhaitant obtenir des informations pour surmonter les freins périphériques à l'emploi.

Au cours de cette journée, une cinquantaine de partenaires (ARC mobilité, Cyberbase, Banque de France, Relais Petite Enfance, Action logement, CIDFF60...) et d'acteurs de l'insertion sociale et professionnelle (CRL, Conseil Régional & Départemental, Mission Locale du Pays Compiégnois et du Pays des Sources...), présenteront les services mis à disposition sur le territoire et animeront des ateliers pouvant faciliter l'accès ou le retour à l'emploi.

Ce forum a pour objectif d'aider à lever certains freins pouvant entraver un retour à l'emploi. Le transport, la mobilité, le logement, la garde d'enfants, la santé ou encore le handicap sont des problématiques majeures qui, si elles ne sont pas prises en compte, compliquent le parcours d'insertion.

Cette 2^e édition accueillera également de nouveaux partenaires spécialisés dans



l'accompagnement des personnes en situation de handicap, afin d'apporter des réponses concrètes aux usagers concernés et de renforcer l'inclusivité de l'événement.

Entrée libre.



Repas de fin d'année des aînés

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS de la ville de Compiègne offre un déjeuner festif aux personnes âgées d'au moins 67 ans, habitant Compiègne, au choix le vendredi 12 décembre ou le samedi 13 décembre, au Centre de Rencontres de la Victoire.

Les inscriptions auront lieu du mardi 25 au vendredi 28 novembre inclus, de 9h à 11h45 et de 13h45 à 16h30 dans la salle du conseil Municipal à la mairie de Compiègne.

Les personnes doivent s'inscrire individuellement en se munissant d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport), d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité, de téléphone ou de gaz) datant de moins de trois mois et d'un chèque de caution de 20 euros par personne qui sera restitué le jour du repas.

Renseignements au 03 44 40 72 35

Le Pass Ciné seniors
est reconduit pour 2026 !

Il sera offert lors du repas de fin d'année les 12 et 13 décembre au Centre de Rencontres de la Victoire et, à partir du 5 janvier 2026 à l'accueil du CCAS de la Ville de Compiègne (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

Grâce au partenariat conclu entre le CCAS et le cinéma Majestic, il permet aux habitants de Compiègne de plus de 67 ans de bénéficier d'une entrée au cinéma à 6€/mois sur 12 mois (hors prestations spécifiques).



Tél : 03 44 40 72 35
contact.ccas@mairie-compiegne.fr

Faites-vous plaisir :
chèques-cadeaux
et places de spectacles

Simple et faciles d'utilisation, d'une valeur de 50 euros, les chèques cadeaux du Compiégnois sont valables dans près de 180 enseignes et commerces de l'agglomération, tous secteurs d'activités confondus : mode et accessoires, décoration, beauté, gastronomie et alimentaire, jouets, sports et loisirs,... Ils sont aussi une excellente façon de soutenir le commerce local !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Compiègne remettra du lundi 1^{er} décembre au mercredi 31 décembre 2025 des chèques cadeaux sous forme d'un chéquier d'une valeur de 50 € aux aînés de Compiègne :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville
- Le samedi de 9h à 12h, au CCAS (fond de la cour, rez-de-chaussée - place de l'Hôtel de Ville).

CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

- Être âgé de 65 ans et plus au moment de la remise des chèques cadeaux
- Habiter Compiègne à la date de la demande
- Ne pas être imposable sur les revenus

JUSTIFICATIFS À REMETTRE LE JOUR DE LA DISTRIBUTION :

- Coupon individuel rempli
- Photocopie de la carte d'identité recto-verso
- Photocopie complète de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024

→ Pour les personnes n'ayant jamais eu de chèques cadeaux

- Fournir la photocopie d'un justificatif de domicile au 1^{er} janvier 2025, en plus des documents listé ci-dessus.

Une contremarque à échanger contre une place de spectacle vous sera remise à cette occasion.

Renseignements au 03 44 40 72 35

Entre le 1^{er} décembre et le 31 décembre 2025, les chèques cadeaux seront accompagnés d'une contremarque pour les usagers de plus de 65 ans non imposables. Elle permet l'accès à un spectacle offert durant l'année 2026 au Théâtre Impérial ou à l'Espace Jean-Legendre.

→ Il faudra échanger la contremarque contre le spectacle de son choix à l'accueil du Théâtre ou de l'Espace Jean Legendre :

- **Le roi et l'oiseau** - danse - Mercredi 7 janvier 2026 à 16h - Espace Jean Legendre
- **ID EVOLUTION** - cirque - Mercredi 11 mars à 20h30 - Espace Jean Legendre
- **Trio Aralia** - concert - Vendredi 13 mars à 20h30 - Opéra de Compiègne
- **Offenbach** - concert - Jeudi 21 mai à 20h30 - Opéra de Compiègne

Coupon individuel à remettre au CCAS
le jour de la distribution

En Mairie de Compiègne
Du lundi 1^{er} décembre au mercredi 31 décembre 2025

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Avez-vous changé d'adresse en 2025 ? oui ☐ non ☐

Si oui, merci d'indiquer votre ancienne adresse :

N° de téléphone :

Est-ce votre 1^{ère} demande ? oui ☐ non ☐

Date :

Signature :

SANTÉ

Vaccination contre la grippe :
se protéger soi-même et les autres

LA CAMPAGNE DE VACCINATION EST OUVERTE DEPUIS LE 14 OCTOBRE

L'épidémie de grippe en France métropolitaine survient chaque année le plus souvent en hiver et touche entre 2 et 6 millions de personnes. La vaccination est essentielle pour protéger les personnes à risque d'une forme grave.

La vaccination contre la grippe saisonnière est **recommandée chaque année aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux personnes présentant des maladies chroniques, aux femmes enceintes, aux personnes obèses, et à certains professionnels, dont les professionnels de santé.** La vaccination est également ouverte aux enfants de 2 à 17 ans et plus.

La vaccination peut être faite en même temps que celle contre le Covid 19.



La prévention de la grippe repose sur la vaccination mais également sur le respect des mesures barrières :

- Porter un masque quand on a des signes (toux, fièvre, courbatures ...), quand on est avec une personne fragile, quand on est dans un lieu très fréquenté.

- Tousser et éternuer dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique
- Se saluer sans se serrer la main ou sans s'embrasser. Se laver les mains régulièrement dans la journée.
- Aérer les pièces plusieurs fois par jour.

SOCIAL

Collecte
de la Banque alimentaire

Pour sa 41^e édition, la collecte nationale de la Banque alimentaire se déroulera du vendredi 28 au dimanche 30 novembre.



Les Banques Alimentaires se mobilisent entièrement pour venir en aide aux personnes en situation de précarité. Une fois par an, elles font appel à la générosité du grand public à l'occasion de la Collecte Nationale de produits alimentaires.

Ce rendez-vous solidaire mobilise en France plus de cent dix mille bénévoles qui collectent des produits alimentaires dans plus de sept mille points de collecte le temps d'un week-end.

Grâce à la générosité de tous, la collecte nationale a permis en 2024 de récolter :

Pour la Banque Alimentaire de l'Oise : plus de quatre-vingt-deux tonnes de produits, ce qui correspond à plus de cent soixante-quatre mille repas distribués aux bénéficiaires.

Au niveau national, l'équivalent d'environ vingt millions de repas sont distribués.

Depuis 2020, la Fédération Française des Banques Alimentaires a mis en place une collecte dématérialisée avec une possibilité de faire un don en ligne dès le début du mois de novembre sur le site :

monpaniersolidaire.org

Pour tout renseignement :
Banque Alimentaire de l'Oise
03 44 20 45 54
ba60.banquealimentaire.org

La collecte se déroulera pendant les horaires d'ouverture des magasins suivants :

- AUCHAN
- INTERMARCHÉ
- MONOPRIX
- CARREFOUR VENETTE

NOUVEAUX
COMMERCES

Slow-topia - 5 rue de Pierrefonds
Prêt-à-porter et accessoires féminins.



Les beignets de Carla - 7 rue des Bonnetiers
Spécialités et produits portugais.



Ngotis, l'Art du sur-mesure - 8 rue de Pierrefonds
Vêtements sur mesure.



Green Light District - 16, rue des Lombards.
Concept store urbain : vêtements neufs et de seconde main, tableaux d'art urbain et des figurines collectors.

Trêve hivernale
pour la collecte
des déchets verts

La collecte en porte à porte des déchets verts prendra fin le lundi 24 novembre à Compiègne. Elle reprendra, selon votre commune, le lundi 6 avril 2026. Dans l'intervalle, les déchetteries restent à votre disposition.

L'équipe d'animations tri et prévention des déchets répond à vos questions :
→ 03 44 40 76 33
→ service.dechets@agglo-compiegne.fr

Centres de loisirs

Du lundi 22 décembre au vendredi 2 janvier, les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 16 ans.

→ Inscriptions du lundi 24 novembre au vendredi 5 décembre.

- Centre Jeanne d'Arc (3/5 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
- Centre Pompidou (3/5 ans) : école maternelle Pompidou 2, allée Pierre Coquerel
- Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel

Renseignements au 03 44 40 73 81

BRÈVES



Maison des parents

Retrouvez toute l'actualité de la Maison des Parents sur : www.agglo-compiegne.fr



Collectes de sang

Prochaines collectes :

- Mercredi 12 novembre de 14h à 19h
- Samedi 22 novembre de 8h30 à 12h30

Salle annexe de l'Hôtel de ville
rue de la surveillance
Renseignements au 06 13 22 56 46
ou piet.donsang@gmail.com

Service de garde
des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU.

Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.



Pharmacies de garde : 3237



SMUR : 15



Police Municipale : 03 44 36 36 00

Du lundi au samedi de 8h à 4h du matin et le dimanche de 14h à 19h.

24^e Festival du film de Compiègne

Témoign de l'Histoire

Du 18 au 23 novembre, le festival ouvre une fenêtre sur le monde, pour un rendez-vous où l'Histoire s'écrit à l'écran.

Depuis sa création en 2001, le Festival du film de Compiègne témoin de l'Histoire n'a cessé de célébrer un cinéma de qualité et exigeant, attentif à la mémoire des peuples et aux récits qui éclairent notre présent. Sa programmation invite à une traversée des siècles et des continents.

Pour cette 24^e édition, *Berlinguer, la grande ambition* nous replonge au cœur de la guerre froide en Italie. Avec *Deux Procureurs*, Sergei Loznitsa ausculte l'effroi des purges staliniennes. *La Disparition de Josef Mengele*, film puissant de Kirill Serebrennikov, interroge la fuite et l'impunité des criminels nazis en Amérique du Sud. Avec *Bande-son pour un coup d'État*, Johan Grimonprez tisse par le biais du documentaire d'archives un récit audacieux mêlant jazz et politique, où la musique devient un écho aux luttes pour l'indépendance. En avant-première, *Magellan* de Lav Diaz nous entraîne dans une odyssée naturaliste où le rêve d'exploration bascule en entreprise coloniale.

Le festival célèbre aussi l'Histoire dans sa dimension artistique. Aux origines du septième art, *Lumière, l'aventure continue !* de Thierry Frémaux nous fait redécouvrir l'émerveillement intact des frères Lumière. Avec *Nouvelle Vague* de Richard Linklater et la projection du mythique *À bout de souffle* de Jean-Luc Godard, c'est toute une génération de cinéastes qui réinventa le cinéma et bouleversa notre rapport aux images qui s'exprime. Sylvain Chomet, quant à lui, fait revivre avec humour et poésie la figure de Marcel Pagnol, pionnier du cinéma parlant, dans son bijou d'animation *Marcel et Monsieur Pagnol*, tandis qu'Alain Berliner rend hommage au mythe Brigitte Bardot dans un documentaire inédit

Et parce que l'Histoire est aussi une aventure intime, les spectateurs rencontreront un *Jean Valjean* avant *Les Misérables*, un *Cervantès* prisonnier rêvant déjà de *Don Quichotte*, une famille ballottée par l'Occupation dans la comédie *La Bonne*



Étoile, ou encore une jeune fille passionnée de fossiles, future pionnière de la paléontologie, dans *Mary Anning*, pour le bonheur des plus jeunes.

Des films de patrimoine et d'autres surprises à découvrir ou redécouvrir vous attendent toute la semaine à Compiègne, au cinéma Majestic ou en centre-ville.

Co-directeur de la publication : **Philippe Marini** - Co-directeur de la publication : **Françoise Trousselle**
Réalisation : **Service communication (Ville de Compiègne)** - Photographes : **Edouard Bernaux / Richard Dugovic / DR**
Impression : **Imprimerie de Compiègne** - Régie publicitaire : **LVC Communication** - Tél. 06 11 59 05 32

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



Aide à domicile

Chez Petits-fils nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents et nos clients en témoignent:



98% des clients sont satisfaits



4,8/5 étoiles sur les avis Google



4,4/5 étoiles sur les avis Opinion system

de l'agence Petits-fils Compiègne

(enquêtes de satisfaction réalisées par la société decoming en 2023, auprès des clients et aidants Petits-fils)

03 65 69 01 15

108 rue Saint-Lazare

60200 Compiègne



services à la personne

petits-fils.com

MAGASIN BÉBÉ & ENFANTS

JOUETS | DEGUISEMENTS | CADEAUX | DÉCO

SEVIRAKIDS.COM





03 60 45 55 35

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI : 8H-17H

7 Rue du four Saint-Jacques À COMPIÈGNE



SEVIRA KIDS

WWW.SEVIRAKIDS.COM